



## UN NOUVEAU VISAGE POUR LE JARDIN PUBLIC, PROCHAINEMENT...





# Le Mot du Maire

Le mot du  
Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Votre conseil municipal vient de voter ses différents budgets communaux pour l'année 2017. Vote de plus en plus tardif d'ailleurs dû à des données financières nous arrivant de plus en plus tard. Comme je l'ai dit aux conseillers municipaux, ces budgets sont placés sous le signe d'une bonne et d'une mauvaise nouvelle : la bonne, c'est que les taux d'imposition communaux, encore une fois, n'augmenteront pas en 2017 ; la mauvaise, c'est que nous n'échapperons plus longtemps à une inévitable hausse de ces mêmes taux : 60000€ en moins dès cette année au titre de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (partie de l'ancienne taxe professionnelle), 25000 € en moins sur l'annuelle dotation d'état de fonctionnement, auxquels s'ajoutent les 125000 € déjà ponctionnés depuis 2010, contribution aux fonds de solidarité intercommunaux (47000 € en 2016),... A l'inverse, tout ce que nous avons pu réaliser en économies est désormais arrivé à son plancher, les efforts engagés en terme de création de logements, donc d'apports de « richesses » supplémentaires, se poursuivent. De plus, les investissements communaux ont été fortement réduits, avec l'impact négatif que cela provoque pour l'ensemble de l'économie.

Comme nous en informe régulièrement l'actualité, toutes les communes sont impactées, nombreuses sont celles qui ont déjà parfois fortement, augmenté leurs taux et un jour ou l'autre, nous n'échapperons pas à cette règle.

Côté « rassurant » : nos taux étant très bas, l'impact de cette hausse s'en trouverait réduit à chaque foyer de notre commune, sachant aussi que de plus en plus d'entre eux sont exonérés de ces taxes.

Quoi qu'il en soit, votre conseil municipal va continuer à œuvrer, en liaison étroite avec la communauté de communes, afin que nos deux entités puissent assurer le maintien des services indispensables à la population, offrir les conditions d'existence en adéquation avec les besoins en termes scolaire, économique, social, de santé, d'équipements,... La volonté de vos élus reste intacte pour aller en ce sens.

Je vous souhaite de bien profiter des beaux jours qui arrivent.

**Thierry Linéatte**  
Maire de Chaulnes

## Les Permanences en Mairie

### ❖ **Assistants sociaux de la sécurité sociale (sur RDV)**

- le lundi matin

Pour prendre rendez – vous contactez Mme MERMER lors de sa permanence téléphonique le mardi après-midi (13h30 à 16h30) au 03.60.60.50.60

### ❖ **Mission Locale**

- Mardi et jeudi

(sur RDV auprès de la Mission Locale de Ham)

### ❖ **F.N.A.T.H : association des accidentés de la vie**

Si besoin, contacter M. Lemaire Pierre : 44 rue de Pertain  
80320 CHAULNES ☎ 03.22.85.52.07

### ❖ **A.C.P.G./C.A.T.M : si besoin**

- contacter M. Lampernesse : 26, rue Odon Dumont  
80 320 CHAULNES ☎ 06.14.82.22.58

❖ **La Croix rouge - Banque alimentaire** tiendra désormais sa permanence au local Croix – Rouge (36 avenue Roger Salengro, à côté de Carrefour) : mardi de 16 h 30 à 17 h 30 (tous les 15 jours)

### Maire

**M. Thierry LINEATTE**

- Sur rendez-vous

### Adjoints

**Mme Anne LEBRUN**

- Mercredi de 17h00 à 18h00

**M. Benoît GANCE**

- Sur rendez-vous

**Mme Nadège LATAPIE COPE**

- Mardi de 17h30 à 18h30

**M. Arnaud NOBLECOURT**

- Jeudi de 18h00 à 19h00

## Les permanences du Centre Médico – Social

7, rue du Temple 80320 CHAULNES ☎ 03.60.03.47.70

### Secrétaire :

**Mme De Matos**

Secrétariat ouvert au public : le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi, les mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

### Assistante sociale :

**Mme Masset**

- permanence sans rendez-vous le mardi de 9h à 11h30
- entretiens sur rendez-vous et visite à domicile du lundi au vendredi

### Infirmier – puériculteur :

**M. Tripet**

- permanence sans rendez-vous le mardi matin de 09h15 à 11h30
- rendez-vous possible et visite à domicile du lundi au vendredi

Consultation de nourrissons sur rendez-vous avec médecin de PMI :

- 1<sup>er</sup> mardi de 13h45 à 16h30
- 4<sup>ème</sup> lundi de 09h00 à 11h30

### Sage – femme de PMI :

**Mme Desmarest**

- le jeudi sur rendez-vous

### Conseillère en Economie Sociale et Familiale :

**Mme Guillaume**



POUR CONNAITRE LA PHARMACIE DE GARDE, COMPOSER LE **3237**

(accessible 24h/24h)

Si la croix verte clignote, la pharmacie est de garde





## Etat - Civil

Etat-civil

### Ont ouvert les yeux :

23 janvier 2017	:	Mickaël BELMAIN
01 février 2017	:	Tidjy CAMIER
10 février 2017	:	Agathe REUSSE
14 février 2017	:	Télio PETIT
21 mars 2017	:	Noémie LEBRETON



Télio PETIT



### Se sont unis :

01 avril 2017 : Corinne MILLET et Vincent DI FIORE

### Nous ont quittés :

14 janvier 2017 : Pierre PLUCHARD  
03 avril 2017 : Alice LANGLET

*N'apparaissent dans ce bulletin que les actes déclarés en Mairie. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute omission, indépendante de notre volonté.*

## COMPTE-RENDU Séance du conseil municipal Du 13 mars 2017

Séance du  
conseil  
municipal

**Présents** : M. Linéatte, Mme Lebrun, M. Gance, M. Noblécourt, Mmes Aberbour, Masson, Not, Legrand Valérie, Diéval, M.Merlin, Boitel, Brunoy, Cheval, Capelle, Lecot.

**Excusés** : Mme Latapie-Copé, pouvoir à M. Gance  
M. Lanvin, pouvoir à M. Boitel  
Mme Legrand Marie-Josée, pouvoir à Mme Legrand Valérie

Le quorum atteint, la séance débute à 19 h 00. Mme Lebrun est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de rajouter deux points à l'ordre du jour : le premier concernant l'extension du lotissement du tour de ville et le second sur l'extension de l'entreprise CLD/SOGIDDEF sur la zone industrielle.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

## **I. Point secrétaire général de la mairie**

M. le Maire rappelle les principaux éléments de ce dossier : secrétaire général en arrêt de travail depuis le 15 décembre, procédure disciplinaire en cours, passage à demi-traitement au 14/03,... Les dossiers demandés ont été réalisés et transmis au centre de gestion ainsi qu'à l'avocat qui a été mandaté. Celui-ci a retranscrit ce dossier en « langage juridique » et a redemandé des compléments d'information. Nous sommes donc en attente de la convocation du centre de gestion pour le passage de cet agent en conseil de discipline. M. Linéatte rappelle également les difficultés de fonctionnement depuis le départ en retraite d'une secrétaire et l'arrêt maladie d'une autre secrétaire, auquel s'est donc ajouté ce problème. Il remercie le personnel présent de son implication. Le centre de gestion nous a mis à disposition une secrétaire administrative pour 14 heures par semaine.

Mme Legrand demande si nous avons contacté quelqu'un pour remplacer le secrétaire général. M. le Maire répond que, dans la mesure où nous continuons à rémunérer les personnels absents, on ne peut financièrement se permettre d'en embaucher un autre.

## **II. Adoption des comptes de gestion**

Monsieur le Maire et M. Gance ont rencontré Mme la perceptrice et ont validé les comptes administratifs 2016. Les comptes de gestion établis par Mme la perceptrice ont également été validés par la DGFIP. Ceux-ci correspondent au centime près aux comptes administratifs communaux et peuvent être adoptés.

**Adoptés à l'unanimité**

## **III. Compte administratif commune**

Dépenses de fonctionnement : 1 168 056 € / Recettes de fonctionnement : 1 468 143 €.

Dépenses d'investissement : 211 232 € / Recettes d'investissement : 284 818 €.

M. Linéatte fait remarquer les économies réalisées en fonctionnement : énergie, électricité, maintenance, environnement,... et les efforts journaliers pour maîtriser les dépenses. Les charges de personnel sont également en baisse, suite aux décisions prises par le conseil municipal.

Les « ponctions » de l'État au titre des solidarités intercommunales sont en hausse, les charges de gestion courante et financières correspondent aux prévisions.

Les recettes de fonctionnement sont supérieures aux prévisions : remboursement charges de personnel, dotations CAF pour le centre aéré, TADEM, impôts et taxes,...

Les investissements prévus, certes limités, ont été réalisés. A noter des recettes en hausse sensible pour la taxe d'aménagement, dues aux nombreuses constructions dans la commune.

Comme le veut l'usage, M. Linéatte laisse M. Merlin, doyen d'âge de l'assemblée, procéder au vote et quitte la séance.

**Adopté à l'unanimité**

## **IV. Affectation des résultats**

L'affectation laisse apparaître une sensible amélioration avec un excédent global net de 148 000 € environ, contre 36 600 en 2015 et 30 000 en 2014.

Excédent de fonctionnement : 300 162 €.

Déficit d'investissement : 151 504€.

**Adopté à l'unanimité**

M. le Maire remercie l'assemblée de sa confiance et s'engage à poursuivre les efforts de maîtrise du budget.

## **V. Compte administratif assainissement**

Dépenses de fonctionnement : 244 478 € ;

Recettes de fonctionnement : 213 154 € ;

Dépenses d'investissement : 235 178 € ;

Recettes d'investissement : 356 687 €.

M. le Maire explique que, suite au passage en régie du syndicat intercommunal d'eau potable, les factures sont traitées à la trésorerie de Rosières. La commune reçoit la part assainissement, d'abord transférée à la trésorerie de Péronne, et reverse la part fermière à la SAUR. Ces changements de fonctionnement ont provoqué un décalage et des opérations 2016 en dépenses et recettes seront inscrites en 2017. De plus, une prime de l'agence de l'eau (6365 €) arrivée le 31/12/2016 sera traitée sur le budget 2017.

M. Cheval précise que le syndicat d'eau n'émet que les factures, c'est le trésorier qui ventile à la perception de rattachement.

M. Merlin fait procéder au vote.

**Adopté à l'unanimité**

## **VI. Affectation des résultats**

L'affectation des résultats laisse apparaître un excédent d'investissement de 436 217 € et un déficit de fonctionnement de 366 839 €.

**Adopté à l'unanimité**

## **VII. Compte administratif lotissement du tour de ville**

Dépenses de fonctionnement : 480 630 € ;

Recettes de fonctionnement : 496 166 € ;

Dépenses d'investissement : 390 670 € ;

Recettes d'investissement : 404 391 €.

M. le Maire rappelle que l'objectif reste la vente des terrains encore à commercialiser et le remboursement de l'emprunt réalisé sur cette opération en 2018. Il fait part des difficultés rencontrées avec l'entreprise SCREG/COLAS pour la finition des travaux et par conséquent du mécontentement logique des riverains.

**Adopté à l'unanimité**

## **VIII. Affectation des résultats.**

L'affectation des résultats laisse apparaître un excédent d'investissement de 136 342 € et un déficit de fonctionnement de 4431 €.

**Adopté à l'unanimité.**

## **IX. Extension du lotissement du tour de ville.**

Ce projet a déjà été évoqué en conseil municipal, mais de nouvelles mesures imposent à partir du mois de mai l'obligation de recourir à un architecte paysagiste pour tout permis d'aménager d'une surface supérieure à 2500 m<sup>2</sup>. M. Linéatte propose donc de lancer dès maintenant la consultation de maîtrise d'œuvre de cette extension afin que le maître d'œuvre soit désigné avant cette date et ainsi éviter des coûts supplémentaires.

**Adopté à l'unanimité**

## **X. Convention avec le centre de gestion**

M. le Maire expose : le centre de gestion gère les contrats d'assurances statutaires des personnels communaux. Ceux-ci s'appliquent pour les maladies dites ordinaires. Le contrat établi par le CDG avec l'assureur Generali arrivait à terme le 31/12/2016. M. le Maire a, à la demande du centre de gestion, d'ores et déjà envoyé un courrier d'intention de renouvellement de cette assistance pour 2017. Le CDG relance un appel d'offres sous forme de groupement de commandes au nom des communes adhérentes afin de rétablir

un nouveau contrat triennal. Le conseil municipal est invité à se prononcer sur cette procédure.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **XI. Point sur « Terre de Picardie ».**

M. Linéatte félicite, au nom du conseil municipal, M. Cheval pour son élection en tant que président de la communauté de communes « Terre de Picardie ». Il lui laisse la parole afin qu'un point puisse être fait.

M. Cheval : les vice-présidents sont nommés, le bureau et les commissions sont en place. Les délibérations et décisions techniques sont nombreuses, l'organigramme est difficile à élaborer afin que chacun y trouve sa place. Les personnels ont été réunis et rassurés, les comptes administratifs des deux ex-communautés sont comparés et un budget à minima sera proposé pour l'année 2017. Des investissements à l'école d'Harbonnières sont en cours, mais, entre autres, le projet de cantine scolaire doit être repris. La carte scolaire doit aussi être revue, étant donné les futurs investissements à prévoir, par exemple sur Marchélepot-Pertain. Le sujet de l'ex « Mutant » à Rosières doit être étudié, budgété. Les subventions sont à harmoniser sur l'ensemble du territoire. Les taux d'imposition sont proches, cela ne nécessiterait donc pas de lissage dans le temps.

M. Noblécourt demande si les subventions pour le spectacle « Terres blessées » seront attribuées. M. Cheval lui demande de faire un courrier en ce sens.

#### **XII. Subventions amendes de police / voirie maison médicale.**

M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de présenter un dossier de subvention « amendes de police » au département (subvention d'état), finançant à hauteur de 30% les stationnements prévus le long de la voirie. Coût : 7454 €. Subvention : 2236 €.

**Adopté à l'unanimité**

#### **XIII. Règlement du cimetière.**

M. Linéatte remet à chaque conseiller le règlement du cimetière, réalisé par la commission voirie lors de deux réunions précédentes, nécessaire suite à la mise en service du nouveau cimetière. Il demande à chacun de l'examiner et le vote de ce règlement interviendra lors du prochain conseil municipal, après les remarques de chacun.

M. Cheval fait remarquer que la date de renouvellement de concession au bout de 30 ans n'a pas été précisée. Ce sera rectifié.

#### **XIV. Travaux de voirie / compétence « Terre de Picardie ».**

A la demande de M. Louvet, vice-président de la communauté de communes de la compétence voirie, une liste de travaux neufs et d'entretien a été réalisée. Celle-ci est présentée pour information au conseil municipal.

#### **XV. Tarifs ALSH**

Ceux-ci avaient été établis l'an dernier, mais la CAF impose de nouveaux plafonds du quotient familial, passant de 900 à 800 €. On observe par conséquent une augmentation des tarifs de 1 € par tranche.

M. Cheval propose de se rapprocher de la communauté de communes puisque l'ex CCS avait cette compétence, et qu'elle revient à Terre de Picardie. M. Linéatte informe que M. Antiochus, directeur de l'ALSH, rencontre justement le lendemain Mme Rouvroy, vice-présidente et en charge de ce dossier pour Terre de Picardie, dans le cadre de l'association Familles rurales, et qu'ils ne manqueront pas d'évoquer ce sujet. Le conseil municipal convient donc d'en attendre les conclusions dans le but d'harmoniser les tarifs sur l'ensemble du territoire.

#### **XVI. Extension de l'entreprise CLD/SOGIDEF.**



M. le Maire informe qu'une enquête publique vient de débiter concernant l'extension de l'entreprise CLD/SOGIDEF, sur la zone industrielle. Deux nouvelles cellules de stockage doivent être construites. L'avis du conseil municipal est requis après examen d'un courrier préfectoral indiquant la nature des produits stockés, dits « non dangereux ».

### Avis favorable à l'unanimité

### Questions diverses

M. Lecot demande si les terrains situés rue de Pertain sont bien à vendre. M. Linéatte répond qu'il s'agit en effet d'un projet privé, ainsi que dans la rue du tour de ville, auquel rien ne s'oppose dans le PLU.

M. Noblécourt revient sur les émanations de poussières provenant de la coopérative agricole face au stade et demande si le garde-champêtre est intervenu. M. Linéatte répond qu'il est en effet déjà intervenu, mais ne peut dire si c'est récemment.

La séance est levée à 21 h 45.

## Dans la presse...

### Les nouveaux lotissements.

Un article dans le Courrier Picard du mardi 7 mars 2017 :

**CHAULNES**

# La Ville mise sur le logement

La mairie a fait des choix : créer de nouveaux logements en faveur de l'économie locale et éviter ainsi une hausse des impôts. Ces projets ont vu le jour il y a trois-quatre ans pour un lotissement en accession à la propriété et il faut deux trois ans pour créer 26 logements locatifs. Les habitants ont donc vu deux lotissements sortir de terre. Le premier est composé de trente parcelles, il en reste aujourd'hui cinq à vendre. Le maire envisage d'ores et déjà son extension et la maîtrise d'œuvre sera lancée cette année pour des parcelles à bâtir de 600 m<sup>2</sup>. Le second se trouve le long de la route de Lihons. Une nouvelle rue a été créée et se nomme rue de Picardie, un hommage au nom disparu avec la création de la Région Hauts-de-France. Ce lotissement a été réalisé en coopération avec la SIP : la mairie a donné le terrain et la SIP s'est chargée des constructions, des réseaux et accès. Les 26 logements T2, T3, T4 répondent aux normes handicapés et permettent aussi à des personnes âgées de rester chez elles. À noter qu'une centaine de demandes a été reçue en mairie et qu'il faut aussi déjà envisager une suite. Ces lotissements sont situés à la fois à la ville et à la campagne. L'objectif repose sur l'économie locale : commerces, écoles, et éviter le vieillissement de la population en milieu rural. ■



Le maire Thierry Linéatte et ses adjoints devant un des nouveaux lotissements.



Flash-code pour lire les  
deux vidéos des robots



### La voiture intelligente !

Dans le cadre du nouveau programme cycle 4, **les classes de 4<sup>ème</sup> Dublin, Vienne et Sofia** ont eu pour mission de répondre à cette problématique : « comment la voiture autonome faite-elle pour réaliser un trajet sans l'intervention du conducteur ? ».

**Mr EVERAERE :** *J'ai fortement apprécié la qualité des réponses données par les élèves qui ont démontré à nouveau leurs capacités d'analyse, de réflexion, de connaissance... des débats honorables !*

Pour aller plus loin et comprendre en profondeur le fonctionnement d'une voiture autonome, divers supports sont à la disposition des élèves. Une salle de technologie équipée de plusieurs postes informatisés, des logiciels de programmation comme Scratch, M. BLOCK, PICAXE Editor 6, de robots THYMIO 2.

Scratch Logiciel de  
programmation



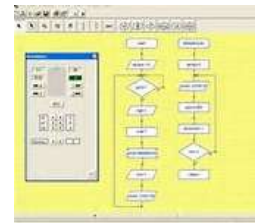
Robot  
THYMIO 2



Logiciel de programmation  
visuelle (VPL) pour robot THYMIO



Programmation sous  
logiciel PICAXE



Afin de valider les réponses des élèves et de développer des connaissances ceux-ci réalisent des essais de programmation avec un robot M.BOT. Le robot est équipé d'un microprocesseur, de divers détecteurs et capteurs. Un outil pédagogique qui permet de transposer la voiture autonome sous forme de maquette interactive.

#### Interview

**Question de la journaliste Lola de la classe 4 EME SOFIA :** qu'as-tu appris et aimé en réalisant cette séquence de programmation ?

**Réponse de Jules le programmeur :** j'ai aimé programmer le robot avec des blocs. Je me suis amusé à le piloter avec le clavier d'un ordinateur puis je l'ai programmé pour qu'il se déplace seul. Il est génial ce robot, c'est trop bien !

**La journaliste Lola de la classe**

Programme blocs imbriqués





## Le cœur sur la main

Les élèves du collège Aristide Briand de Chaulnes ont des idées plein la tête et surtout le cœur sur la main. En effet, **mardi 2 mai 2017 à 19h30**, les 6èmes Berlin ainsi que les 5èmes Athènes et Paris vous invitent à un concert au profit de l'Unicef.



Depuis le mois de janvier, ils travaillent à ce projet avec leurs professeurs d'art Mesdames Defossé et Bichet, de langues vivantes, Mesdames Béal et Deborde ainsi que Monsieur Richy (EPS) et se préparent donc à chanter devant leurs parents, amis en anglais et en espagnol. Ils feront en plus une démonstration d'acrosport tout en racontant, avec brio, l'histoire d'une famille de marionnettistes tout à fait spéciale.



*Organiser un concert au profit de l'Unicef c'est surtout se rappeler que cette association est présente dans 190 pays et territoires et qu'elle se bat depuis 70 ans pour les droits de chaque enfant. Monsieur Lucien Fontaine, son président, viendra expliquer son travail aux élèves et une vente de petits objets vous sera proposée. Les élèves et leurs professeurs savent qu'ils peuvent compter sur vous. Merci*

## Amicale des donneurs de sang

L'amicale des donneurs de sang de Chaulnes a tenu son assemblée générale le 24 mars 2017, en présence de Thierry LINEATTE, maire de Chaulnes, et de Frédéric LETUPPE de Ham, représentant de l'U.D.

Le bilan des 3 collectes en salle est de 137 donc pour 2016 (pour mémoire : 121 en 2015).

Une progression qui motive les membres de l'amicale qui participent activement à l'organisation des collectes en préparant la salle, en assurant l'accueil et la collation après-dons et enfin le rangement du matériel.

A cet effet, la présidente Marie-Aimée BEULQUE remercie tout particulièrement MM Alain BRUYER, Dominique CAPELLE, Pierre SANZ pour leur dynamisme et leur efficacité.

L'amicale remercie la librairie salon de thé « LIVRES ENCHANTÉS » d'avoir mis un stand de livres et de jouets visant à occuper les petits pendant que les parents font leurs dons.

**Les prochaines collectes au centre socio culturel se dérouleront les 7 juin et 6 décembre 2017.**

ATTENTION : Merci de noter les nouveaux horaires : Les collectes commenceront à 14h pour se terminer à 18h.

Merci de continuer à nous aider à sauver des vies.

A très bientôt.

*La Présidente  
Marie-Aimée BEULQUE*





**MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ANTOINE DE ST EXUPERY**

Avenue Aristide Briand 80320 CHAULNES

Tél. : 03.22.84.68.44 - ou [mediatheque.chaulnes@hautepicardie.fr](mailto:mediatheque.chaulnes@hautepicardie.fr)

**MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE RAOUL FOLLEREAU**

Place Falize – BP9 80170 Rosières en Santerre

Tel 03 22 88 48 10

**AVRIL**



Vendredi 14 avril 2017 : Suite aux ateliers d'écriture mis en place en fin d'année 2016 avec les participants de Péronne et de Chaulnes, une soirée spéciale pour le lancement de "Garbo" de Guillaume de Fonclare a eu lieu à Chaulnes avec une projection d'un documentaire sur le personnage, réalisé en 2011, suivie d'un petit débat et d'une séance de dédicace.

**MAI**

**A Chaulnes :**

Mercredi 3 mai 2017 : Ecoute une histoire tout public dès 16h

Mercredi 17 mai 2017 : Atelier Fête des mères 6-12 ans à partir de 14h

Samedi 20 mai 2017 : Atelier Fête des mères 3-5 ans à partir de 10h

**A Rosières :**

Mercredi 24 mai 2017 : Les lecteurs publics s'installeront autour de la médiathèque à partir de 14h. Les Ben'arts sont trois et chacun installera son espace de lecture, apportera des textes choisis en fonction de ses envies du moment : extraits de romans, poèmes et autres toquades... Le spectateur se posera un instant, le temps d'écouter, de découvrir, comme une invitation à une parenthèse littéraire et poétique.



Mardi 30 mai 2017 : Restitution du projet audiovisuel réalisé par l'association Bulldog en partenariat avec le Pays Santerre Haute Somme.

**A Bayonvillers :**



Mercredi 24 mai 2017 : Mots gourmands et gourmandises de mots à 20h 30 à La Ferme, 4 rue de Marcelcave à Bayonvillers.

C'est une lecture autour du thème de la nourriture. Les Ben'arts vous cuisinent une farandole de textes émincés à trois voix et saupoudrés de chansons. Des histoires sucrées, salées, saignantes ou à point !

**JUIN**

**A Chaulnes**

Mercredi 14 juin 2017 : Atelier Fête des pères 6-12 ans dès 14h

Samedi 17 juin 2017 : Atelier Fête des pères 3-5 ans dès 10h

Mercredi 28 juin 2017 : Projection d'un film d'animation tout public dès 14 h

**ETE 2017**

Opération Eclats de Lire en Somme en partenariat avec la bibliothèque départementale de la Somme pour les adolescents âgés entre 11 et 16 ans.

# Rencontre d'auteurs et d'artistes

## En partenariat avec le Pays Santerre Haute Somme



### A la rencontre de Malika Doray

Malika Doray est née à Paris, en 1974. Après un Deug d'histoire et d'ethnologie à l'Université de Paris X, elle part en Angleterre. Dès son retour à Paris, elle étudie à l'école nationale des arts appliqués et des métiers d'art pendant quatre ans. En parallèle de son activité d'illustratrice, elle a travaillé auprès d'une psychologue-psychanalyste avec de jeunes enfants (de 1 à 5 ans) dans un jardin d'éveil. Elle écrit et illustre, par exemple, des livres pour eux.

Pour cela, le vendredi 28 avril prochain, les bibliothécaires et enseignants profiteront de la venue de Malika Doray afin de donner l'occasion aux jeunes lecteurs d'échanger sur ses ouvrages.



Il vous sera possible de retrouver quelques albums à la médiathèque intercommunale de Chaulnes et de Rosières.

## Un nouveau visage pour le jardin public.....prochainement



Cette réhabilitation est basée sur ce que l'on pourrait appeler un jardin botanique :

- Présence d'espèces peu répandues dans la région,
- Structuration végétale de l'îlot central à l'aide de haie de lierre panaché préformée,
- Omniprésence de fleurs et recyclage des vivaces,
- Jardin clos de haie de charmilles de manière à dissimuler la route très proche et de créer un espace intimiste et reposant.





# Le printemps est arrivé !!



Avant les plantations d'été et l'embellissement du parc, ce sont 90 rosiers « kadora » (rouge vifs) qui ont été plantés autour du Monument aux Morts par les employés communaux.

Depuis trois ans ce sont des centaines de plantes (vivaces, graminées, rosiers, arbustes, fleurs annuelles) qui ont été mises dans nos massifs, nos parterres, et nos jardinières en ciment, (présentes en 250 endroits différents). Presque toutes les rues de la commune sont fleuries et mises en valeur.



## **Bien sûr, c'est du temps et de l'argent, alors respectons le travail accompli.**

On compte encore sur vous pour fleurir vos maisons et vos jardins ; il est encore temps pour s'inscrire au concours des « maisons fleuries » et on vous remercie pour votre participation.

**Bonnes plantations !**

### **BULLETIN D'INSCRIPTION**

#### **AU CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES DE CHAULNES 2017**

*A retourner en Mairie de CHAULNES, Commission communication et environnement, pour le 31 mai 2017*

Madame – Monsieur : .....

Adresse : .....

..... Tél : .....

Souhaite(nt) participer au « concours communal des maisons fleuries de CHAULNES » dans la catégorie :

- \* maison avec jardin très visible de la rue
- \* maison fleurie sans jardin (possibilités limitées)
- \* balcon sans jardin visible de la rue (immeubles collectifs)
- \* commerce et entreprise
  
- \* Je cède les droits à l'image de diffusion des photos de ma propriété dans le cadre de la valorisation du concours des maisons fleuries organisé par la commune de CHAULNES.
- \* Je n'autorise pas la diffusion de photos de ma propriété.

Date et signature :

: cochez la case correspondante à votre choix





## La boîte à idées :

### *Les réponses à vos suggestions !*

Le printemps est bien là et arrivent avec lui des journées plus longues et plus douces. Ces journées se rallongeant, nos envies ou résolutions de les occuper ou d'occuper nos enfants et nos jeunes se font ressentir. Survient alors l'éternelle question, que faire de nos enfants et nos jeunes? Les laisser passer des heures à se languir devant les écrans tels l'ordi, la TV, la tablette, le téléphone ou se renseigner sur les activités proposées à Chaulnes. En y regardant de plus près, la commune bénéficie non seulement d'un tissu associatif local très dynamique, il y en a pour tous et pour tous les goûts mais aussi de nombreux services dédiés à nos jeunes et moins jeunes.

En effet, ce ne sont pas moins d'une quarantaine d'associations et leurs cohortes de petits bras (les bénévoles) qui se démènent tout au long de l'année et sont la preuve de la vitalité de notre petite ville. Et il y en a pour tous, des plus jeunes au moins jeunes, de 3 mois à .... , qu'elles soient culturelles, de loisirs, sportives ou sociales chacun peut y trouver son compte. Chaulnes peut s'enorgueillir de proposer à ses habitants de multiples façons d'aménager ses temps de loisirs.

Et que dire des nombreux services proposés sur notre territoire, la crèche pour les plus petits, l'accueil de loisirs de la commune tout au long de l'année et celui de Familles Rurales lors des vacances d'été qui proposent des camps pour nos ados (voir les dates d'inscriptions dans ce bulletin). Mais aussi le dispositif Ticket Sport, qui propose sur inscription un programme d'activités lors des vacances et en complément des accueils de loisirs.

Il y a également la médiathèque qui permet aux habitants de Chaulnes d'avoir accès à un espace culturel privilégié où l'on peut se faire prêter des livres ou consulter sur place de nombreux ouvrages mais encore participer à de nombreux ateliers, expositions, ou animations à thèmes. L'espace accueille également le site Picardie en ligne qui permettra à chacun de s'initier ou d'approfondir ses connaissances dans le domaine informatique.

D'autres lieux ou moments forts ponctuent le rythme de la commune, et permettent aux habitants de se retrouver et bien vivre ensemble. L'OCLC organise de nombreuses animations tout au long de l'année que ce soit festivals de musique, Loto Quine, Fête du 14 juillet, marché de Noël etc.... Pour terminer même si ce n'est pas exhaustif, vous pourrez venir flâner au marché du terroir et rencontrer nos artisans et commerçants, chaque deuxième dimanche du mois sur la place de la Mairie de Chaulnes.

Alors effectivement, il n'y a pas tout et tout n'est pas gratuit, mais avis aux amateurs de nouvelles activités, si vous êtes désireux de proposer quelque chose, votre équipe municipale sera toujours là pour soutenir les initiatives.

Que dire d'autre à part que finalement à Chaulnes, ça bouge quand même pas mal !!!

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur les associations et services à la population, dans votre bulletin municipal, sur le site [www.mairiechaulnes.fr](http://www.mairiechaulnes.fr) ou en vous rendant à la mairie de Chaulnes.

## Faisons connaissance avec les artisans commerçants de Chaulnes dans le domaine de la coiffure



**Isabelle Cavel**, coiffeuse, visagiste, prothésiste capillaire.

*Coiff' et vous à domicile 06.07.72.74.98*

Depuis l'âge de 5 ans Isabelle CAVEL voulait être coiffeuse. C'est aujourd'hui son métier mais aussi une passion. Avec un CAP et un BP styliste visagiste, elle est coiffeuse à domicile depuis Février 2005. Elle a démarré sur la commune de Pertain pour ensuite s'installer à Chaulnes où elle fonde sa petite famille. Elle est maman de 3 enfants : 1 garçon et 2 filles et la famille c'est « sacré » pour elle...

Isabelle CAVEL travaille dans un rayon de 30 à 35 kms autour de Chaulnes. C'est le bouche à oreille qui lui a permis de constituer sa clientèle. Elle aime le contact avec les personnes au sein de leur foyer, parce que c'est plus intime que dans un salon.

En 2015, elle diversifie son activité et est agréée par la sécurité sociale comme prothésiste capillaire. Elle compte développer ce service, qui lui tient à cœur, pour dans l'avenir en faire son métier.

Son « échappatoire » : La zumba.....

**Hélène Heurteaux** a ouvert son salon de coiffure "Tendance Coiffure" au 24, rue Odon Dumont il y a 12 ans. "C'est un rêve depuis que je suis toute petite qui est devenu réalité et qui j'espère va continuer". Elle a obtenu un CAP, un BP et un brevet de maîtrise en coiffure et est esthéticienne depuis 2 ans. En plus de son activité, Hélène continue à faire des formations pour évoluer.

Elle a commencé seule à 22 ans puis a pris une apprentie pendant 3 ans et 2 employées.

Avec les "aléas" de la vie, Hélène a préféré continuer seule et bien qu'elle ait connu des moments difficiles, elle a persisté grâce au soutien de sa clientèle avec laquelle elle entretient une relation plus familiale que professionnelle.

Hélène propose de la coiffure mixte, de l'esthétisme et du solarium. Son salon est ouvert les lundi et mardi de 9h30 à 16h30, le mercredi de 9h15 à 11h45, le jeudi de 9h30 à 18h00, le vendredi de 9h30 à 18h45 et le samedi de 7h00 à 15h00. Les rendez-vous peuvent se faire par téléphone au 06.28.90.08.25 ou par internet 7 jours sur 7 sur [www.clicrdv.com/naturellement-belle](http://www.clicrdv.com/naturellement-belle).





**Anne Dupont** a ouvert son salon de coiffure « Tiff'Anne » à Chaulnes le 27 juin 1987. Depuis trente 30 ans elle fait son métier avec passion. Ce qui lui plaît dans la coiffure, c'est le contact avec ses clients, elle cherche à les comprendre et dialoguer.

Anne a toujours voulu être coiffeuse, son parcours professionnel : un CAP puis un bac pro. Elle a suivi également une formation poussée de coloriste. Cela lui permet de valoriser les coupes

et les coiffures. Le coloriste doit être capable de fournir le bon diagnostic, tout en s'adaptant aux exigences de sa cliente, ce qui demande de vraies qualités d'écoute.

Anne conseille aux jeunes qui souhaitent se lancer dans la coiffure d'aller jusqu'au niveau BTS, cela permet d'acquérir des notions de gestion et de management, une grande aide pour ouvrir son propre salon. Anne apprécie d'avoir le sien à Chaulnes, car les commerces situés en cœur de grande ville sont de nos jours souvent en difficulté. Une commune de la taille de Chaulnes permet d'offrir un minimum d'infrastructures et de services.

Depuis toute jeune, **Mathilde Moret** voulait devenir coiffeuse. Elle a donc fait ses études dans ce domaine afin d'obtenir son CAP pour finir avec un Brevet Professionnel et une spécialisation permanentiste et coloriste. Diplômes en poche, elle commence à travailler dans différents salons sur Amiens et Péronne. Après quelques années d'expérience, Mathilde souhaite ouvrir le sien. Une opportunité se présente sur la commune de Chaulnes où elle exerce depuis maintenant 7 ans. Elle travaille seule et prend de temps en temps des stagiaires pour leur apprendre le métier. Le salon est ouvert du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 17h00. Tél 03.22.83.98.44



Le salon est ouvert du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 17h00. Tél 03.22.83.98.44



**Jean-Marc Lecornet** coupe les cheveux à Chaulnes depuis 30 ans !

Très attaché à la ville de Chaulnes et ses clients, ancien conseiller municipal, Jean-Marc a un salon de coiffure à Chaulnes.

Il a toujours aimé la coiffure et a voulu en faire sa profession. Il a passé un CAP coiffure en 2 ans et un Brevet Professionnel. « Coiffeur est un beau métier », il aime être en contact avec ses clients fidèles et les clients de passage.

Dans son nouvel espace de coiffure, ouvert depuis peu, l'ambiance est chaleureuse grâce notamment au matériau naturel : de la brique et du bois. Accueil, convivialité, bonne humeur et bon esprit sont les maîtres mots de cet espace. Dans un salon de coiffure masculin, les hommes se retrouvent entre eux, sans complexe, et tous les sujets peuvent être abordés ! Le salon est ouvert du mardi au samedi. Le mardi les coupes sont sans rendez-vous. *Jean-Marc Lecornet salue l'initiative de la rubrique du bulletin municipal « faisons connaissance avec un commerçant » car cela permet de valoriser l'artisanat local et la proximité.*



## Livres enchantés



« **Livres enchantés** » est une librairie / salon de thé qui a pour objectif de présenter des offres adaptées aux demandes locales, en promouvant toutes les richesses humaines et économiques à proximité.

Les chercheurs de livres reconnaissent qu'ils y trouvent leur bonheur, les gourmands y reviennent avec envie, et on y trouve toujours un cadeau adapté aux diverses circonstances.

Le rayonnement de cet espace s'avère être très large :

- Par la reconnaissance des médias locaux et nationaux : (journaux locaux, radio nationale...)
- Par la proximité de la gare de Chaulnes, d'où viennent des clients d'Amiens, de la Somme et de la Picardie en générale.
- Par la proximité de la gare TGV Haute Picardie. Ont été retenus des voyageurs de la région Auvergne Rhône Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Alsace Champagne Ardennes Lorraine ; ils ont repéré qu'ils pouvaient passer un bon moment en attendant le prochain TGV.
- Par les très nombreuses connexions sur les réseaux sociaux où les échanges et avis débordent, en nombre et en provenances nationales et internationales.
- Par les prestations de groupes musicaux qui attirent mélomanes avertis et amateurs d'ambiances festives.



### Evènement organisé par *Livres enchantés* pour les habitants de CHAULNES et ses environs, le lundi 13 mars :

Rencontre avec Dominique BRISSON, éditrice et auteur pour la présentation, en avant-première, de deux livres qui sortaient le 15 mars, « Briques à Branques » et « Angèle ou le syndrome de la wassingue ».

- 📖 Originalité des ouvrages, par leur thème et leur mise en page, de la collection « la vie rêvée des choses ».
- 📖 Les sujets traités touchent particulièrement la région Hauts de France.
- 📖 Des romans à la fois savoureux et qui nous en apprennent beaucoup, très courts, mais à la suite desquels l'imagination court toujours.



Dominique BRISSON sait reconnaître à sa valeur l'écriture d'un livre et ses chances d'être lu. Elle a à cœur de peaufiner la qualité de l'imprimerie, jusqu'à être traitée de perfectionniste et trop exigeante ! Elle a su rester simple malgré sa notoriété et ajoute à son savoir-faire, un savoir-être qui met à l'aise tout interlocuteur.

Chaque invité a été accueilli par Madame et Monsieur CORRION et a pu prendre le temps de découvrir l'espace. Pour apaiser sa faim de connaissance, chacun a pu s'installer confortablement pour écouter la présentation et les secrets de fabrication de ces deux livres.

Une collation a été servie pour apaiser la faim gastrique...



## A vos agendas :

### Le repas des Aînés 2017 aura lieu le 30 Avril

Ce repas aura lieu au centre socio culturel. Comme chaque année les conseillers municipaux se feront un plaisir de venir vous chercher si vous n'avez pas de moyen de locomotion pour vous rendre à ce repas.



### Démonstration de voltige les 24 et 25 juin

Le model Club du Santerre organise un concours de voltige grands modèles sur son terrain d'aéromodélisme de Chaulnes route de Lihons à côté de l'ancien moto cross.

La voltige grands modèles de 3.20 ml d'envergure est la copie conforme de la voltige grandeur à échelle réduite.

De nombreux pilotes venus de Normandie, de Bretagne, du Pays de Loire, du Poitou-Charentes et de la région Parisienne vont s'affronter sur des vols imposés connus, imposés inconnus et sur des vols libres en musique.

Si vous êtes passionnés par l'aéronautique, par les avions ou tout simplement curieux de voir évoluer ces gros modèles réduits dont l'échelle varie de 35 à 41%, alors n'hésitez pas et venez voir ce spectacle les 24 et 25 juin prochain.

Le président, Benoit Gance

Et n'oubliez pas de venir nous voir tous les dimanches sur le terrain (sauf par mauvais temps), vous pourrez découvrir cette passion et piloter en double commande avec un moniteur et devenir un pilote chevronné.

Et vous pouvez venir tous les mercredis à l'atelier de construction qui se trouve dans la zone industrielle près de CTI pour construire vos propres avions avec des personnes qualifiées.



### Poker Club Chaulnois, prochain tournoi le 29 avril

Nous sommes déjà 43 adhérents et nous en attendons encore ! Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année, les tournois se déroulent une fois par mois, avec également la possibilité de faire une « soirée découverte ». Les tournois du club se déroulent le samedi, l'ouverture des portes à 18h et le tournoi à 19h, à la salle Saint-Didier, les :



**29 avril - 27 mai - 24 juin - 8 juillet - 22 juillet - 19 août - 16 septembre - 21 octobre  
25 novembre - 9 décembre - 20 janvier 2018**

Le 20 mai 2017, nous allons refaire le Main Event, qui se déroulera sur une journée.

Renseignements : M. Géraut 07.70.74.28.38 / [Facebook](#) : Poker Club Chaulnois

### **MAIN EVENT N°2: samedi 20 Mai 2017** (Tournoi sur adhésion 30€)

Au centre Socio-Culturel de Chaulnes 1 rue de la sablonnière

Début du tournoi à 9h / Ouverture des portes à 7h30 / Rounds 30 min / Stack 25.000

**INSCRIPTION AVANT LE 13 MAI 2017 5000 de stack en plus**

Buvette et restauration sur place (sandwichs, croque-monsieur, confiseries...)

Limité à  
250  
joueurs

Les lots pour les joueurs sont :



De nombreux bons



## La Boule Lyonnaise Chaulnoise

Les compétitions en extérieur reviennent avec le beau temps. L'un des derniers concours en boulo-drome s'est déroulé à Albert mi-mars. Une équipe de Chaulnes a remporté la première place.

Le 11 mars, le club a reçu l'assemblée des présidents de clubs du département. Nous nous sommes réunis autour d'un repas le midi et l'après-midi, les arbitres départementaux ont fait une mise à niveau pour le nouveau règlement à appliquer.

Dans les jours qui viennent, les licenciés vont entretenir les terrains pour la saison : rouler les terrains, les remettre de niveau, les tracer,...

Les éliminatoires pour les championnats de France se préparent activement. Les entraînements ont lieu chaque mardi après-midi à Roye et chaque jeudi à Chaulnes.



Quelques organisations dans l'année :

- **le 18 mai, nous accueillons le fédéral quadrette vétéran départemental**
- **le 3 juin, notre concours annuel en doublette**
- **Courant juillet, le but d'honneur avec le club de Roye.**

# ASSOCIATION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS

## CPG CATM OPEX ET VEUVES DE CHAULNES

Notre congrès du secteur de Chaulnes s'est donc tenu le 25 Mars 2017 à Assevillers en présence de Robert DARRAS, Président, M. le Maire d'Assevillers, M. le Président de la Communauté de Communes de Terre de Picardie, des Maires



des communes du canton et du Délégué Départemental, André DECHOZ, Président de l'A D Somme.



Bon congrès, beaucoup de monde, nous adressons nos remerciements à tous, et surtout aux portedrapeaux qui ont eu bien du mal à cause du vent, lors de la cérémonie au Monument aux Morts. Ensuite, vin d'honneur offert par la municipalité et remise de médailles à M. CLEUET : la médaille de fidélité ; M. FALEMPIN : la médaille du Mérite Fédéral ; médailles remises par M. le Maire et M. le président de Terre de Picardie.

Pour plus d'informations, contactez M. LAMPERNESSE Serge :  
26 rue Odon-Dumont Chaulnes - 06 14 82 22 58



Ensuite, un repas convivial a été pris au Bœuf Jardinier, très bon repas et bonne ambiance. A l'issue de cette journée, une quête pour le social départemental a eu lieu, qui a rapporté 300 euros ; merci à tous les généreux donateurs.



Quant à notre association locale, l'assemblée générale se tiendra le 22 avril 2017 à la salle Saint Didier, suivi d'un buffet campagnard.

Notre **voyage à Maroilles**, aura lieu **le 17 juin 2017, départ 8h précises**, place de la mairie.

Repas, spectacle, danse et visite d'une brasserie avec dégustation. Prix tout compris : 37 euros par personne.

Inscrivez-vous dès maintenant, nous avons réservé un car de 50 places.

*Merci d'avance et à très bientôt.  
Serge LAMPERNESSE, Président*



# COMITE DE JUMELAGE

## CHAUNES - EDEMISSEN



Au cours de l'assemblée générale du Comité de Jumelage, Marie-Françoise Avez, la présidente, a évoqué le bilan des activités de l'année passée.

Elle s'est particulièrement réjouie des relations qui se sont concrétisées entre nos jeunes collégiens de Chaulnes partis, accompagnés de deux professeurs et de trois membres du bureau, rencontrer ceux de Edemissen-Peine, du 10 au 17 mars 2016. Outre les cours en commun, ils ont visité une « chocolaterie » et Berlin.

Mais aussi dit-elle, je me réjouis de la présence de nos jeunes judokas et des jeunes « karatékas » de Edemissen qui ont escorté le voyage de leurs aînés pendant ce W.E de l'ascension 2016.

Bénéficiant d'un temps superbe, nous avons, toutes et tous, séjourné agréablement à Etaples, pour ensuite découvrir Le Touquet.

La coupe d'Europe de football a favorisé la venue en France de 25 jeunes footballeurs d'Edemissen qui ont séjourné une semaine à Chaulnes.

De ces rencontres et de ces séjours, qui n'a pas remarqué les amitiés qui se nouaient et les petites larmes versées au moment des départs !!

Amitiés qui se prorogent avec internet, ordinateurs, portables, mails, SMS ...Réseaux sociaux...

Cette année, c'est Chaulnes qui se rend à Edemissen.

Avec les adultes, une quinzaine de collégiens accompagnés de leur professeur, six judokas et deux encadrants, seront du voyage.

Des liens se resserrent, d'autres naissent, pour construire d'autres et nouvelles espérances...

Le Bureau de l'association a accueilli un nouveau membre : Monsieur Serge Guérin.

## EXPRESSION CORPORELLE ET RYTHMIQUE : LE GALA DE FIN D'ANNEE !

Le **samedi 01 Juillet 2017**, date importante pour nos élèves de 4 ans à 16 ans ; en effet, ces enfants seront sur le devant de la scène au **Centre Socio Culturel** pour une démonstration de leur talent.

Réservez-leur le plus grand et chaleureux accueil à partir de 20h pour le spectacle, conçu et réalisé par Leila leur professeur d'expression corporelle et rythmique.

A l'entracte une vente de boissons, gâteaux et glaces vous sera proposée.

Venez donc nombreux pour les soutenir et les encourager car pour certains d'entre eux c'est une première !



## CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Organisé comme chaque année par nos soins :  
pour les enfants de **3 à 11 ans** du 10 au 28 juillet 2017.

Les inscriptions de dérouleront :

Salle de la mairie de Chaulnes

- le **mercredi 10 mai de 18h00 à 20h00**
- le **samedi 20 mai de 10h00 à 12h00**

*Merci d'amener les copies du carnet de vaccinations  
et le justificatif CAF (carte loisirs)*



**RENSEIGNEMENTS** : Hélène CAILLERET au 06 31 78 37 05  
Bernadette LEVERT au 03 22 85 48 57



Rejoignez- nous sur la page Facebook de Familles Rurales Chaulnes





L'AAE Chaulnes Football a été fondée en 1925 par des bénévoles tous passionnés de football. Depuis, le club a grandi et compte aujourd'hui plus de 200 licenciés. Le club est affilié à la F.F.F (Fédération Française de Football), à la Ligue de Picardie et au District de la Somme et a également reçu le Label « école de football ». En septembre 2014, l'AAE Chaulnes football a été élue meilleur club jeune du département par le district, une récompense qui montre l'engagement et le travail fournis par les éducateurs encore aujourd'hui.

Le club bénéficie d'installations mises à disposition et entretenues par la commune. La vocation footballistique de l'AAE Chaulnes n'est pas son seul but, elle joue aussi un rôle éducatif. Outre la formation des jeunes, elle s'emploie à former des éducateurs en les faisant participer aux stages fédéraux. Cette volonté de bien faire dans un souci purement sportif a permis au fil des années d'acquiescer des résultats encourageants. L'ambition de l'AAE Chaulnes Football, avec l'aide de tous les bénévoles, est de faire progresser les joueurs afin de leur permettre de jouer au plus haut niveau.

### BILAN SPORTIF

**Les Séniors A**, ont terminé 1<sup>er</sup> de leur championnat d'excellence et accèdent donc au championnat régional interdistrict. L'objectif fixé en début de saison est donc atteint, en outre le groupe est à créditer d'un excellent parcours dans les différentes coupes disputées (4<sup>ème</sup> tour de coupe de France, 8<sup>ème</sup> de finale de la coupe de la Somme et 1/2 finale du challenge Galland). L'équipe est encadrée par Jérôme Brailly et Guillaume Lhuillier.

**Les Séniors B** ont réalisé leur objectif, le maintien. Après avoir connu l'accession la saison dernière, le groupe est sous la responsabilité de Cédric Longuet.

### COMPÉTITION JEUNES

**U15** : 32 joueurs forment cet effectif, répartis en 2 équipes.

-Le groupe des U15 A a terminé 1<sup>er</sup> lors des 2 premières phases de brassage et ont terminé 3<sup>ème</sup> de leur championnat d'excellence, ils ont échoué lors du match contre Camon pour l'accession en ligue à cause de nombreuses blessures. Ces derniers ont effectué un beau parcours lors de la coupe de la Somme : la 1/2 finale. Et ils sont en finale de la coupe du Santerre contre Montdidier qui aura lieu dimanche 12 juin à Marcelcave.

Le groupe est très assidu aux 2 séances d'entraînement hebdomadaire. Leur encadrement est assuré par Jérôme Brailly.

**U13** : 32 joueurs répartis en 3 équipes

L'équipe 1 évolue dans le championnat d'élite départementale (8 meilleures équipes du département, ce qui reste assez prestigieux pour une ville de 2000 habitants (Amiens SC, SC Abbeville, RC Doullens, Albert Sport, etc). Ces derniers ont participé pour la 1<sup>ère</sup> fois dans l'histoire du club à la finale régionale (compétition coupe de France) et ont terminé 11<sup>ème</sup> sur 16 en ayant notamment battu l'équipe de Chantilly, ils ont terminé 2<sup>ème</sup> au questionnaire sur l'éducation et 4<sup>ème</sup> à la jonglerie, des résultats très satisfaisants. Ce groupe a terminé 2<sup>ème</sup> à la finale départementale devant l'Amiens SC, L' SC Abbeville, etc. (félicitations aux éducateurs et joueurs). Ils sont entraînés par Jérôme Brailly et encadrés par Jordan Lesturgez.

L'équipe 2 évolue en championnat d'excellence, ce qui reste rarissime pour une équipe réserve. Elle est gratifiée de bons résultats, en atteste son classement dans le haut du tableau, elle est encadrée par Vincent Pelc.

L'équipe 3, encadrée par Romain Corde évolue dans le championnat de 2<sup>ème</sup> division, elle a des résultats positifs.

## ANIMATION JEUNE

**U6 à U11** : Déjà à leur âge on remarque un très bon comportement de la part de chaque équipe lors des plateaux organisés le week-end par le district. Ces derniers portent avec brio les couleurs de la ville et du club à travers le département. A noter également, le très bon investissement de nos joueurs lors des séances proposées et nos stages pendant les vacances scolaires.

## DES JOUEURS ET DU TALENT !

Deux joueurs du club ont participé au stage régional proposé par la ligue de Picardie pour les jeunes nés en 2001. Il s'agit de Samuel Bekaert et Logan Romanowski, tous les 2 étant sélectionnés en équipe de la Somme.

Logan Romanowski : 120 buts et Samuel Bekaert : 60 buts.

Samuel a été retenu en équipe de Picardie et a participé à la finale de la coupe nationale des ligues du 4 au 7 avril à Liévin. Ce dernier a été sollicité par le SCO d'Angers et l'Amiens SC.

Pour les jeunes nés en 2002, Maxime Tournay intègre l'équipe départementale et a participé au stage régional à Ribécourt dans l'Oise les 11,12 et 13 avril.

Et pour ceux nés en 2003, 9 joueurs sont sortis des sélections du secteur (Santerre), ensuite ils ont échoué au tour départemental à Amiens : Vantighen.T, Bekaert.R, Dollez.L, Deciantis N, Defer T, Gladyhz H, Dodré Y, Boneville M et Pirart G.

## SÉJOURS SPORTIFS

Cette année, pour la seconde fois, l'AAE Chaulnes organise 2 séjours sportifs (du lundi 01 août au vendredi 05 août et du lundi 08 août au vendredi 12 août) qui sont ouverts à tous les passionnés de sport âgés de 6 à 16 ans.

Avec hébergement en camping, c'est au stade de Chaulnes que les enfants seront accueillis. Au programme : séances de foot, grands jeux, veillées, etc.

Le coût est de 120 € pour la semaine qui inclura une tenue complète de footballeur, l'alimentation et les activités. L'encadrement sera assuré par du personnel diplômé. Si vous êtes intéressés ou désirez d'autres renseignements veuillez-vous rapprocher de Mr Jérôme Brailly au 06 37 88 00 50.

## DEPLACEMENT MAASTRICHT

L'AAE Chaulnes a participé, pendant le week-end de la Pentecôte, au Maastricht Trophy aux Pays-Bas, un tournoi international qui, depuis 32 ans, réunit des dizaines d'équipes à chaque édition. Néerlandais, Français, Allemands, Belges, Danois... 80 équipes (U9 à U17) se sont affrontées. Le club de Chaulnes avait envoyé une équipe en U13 et une autre en U15. Il réfléchissait de longue date à sa participation à un tournoi de ce genre. Les jeunes ont bivouaqué trois jours dans un collège et ont découvert la ville. Les U13 ont échoué en demi-finales, perdant contre l'équipe qui a remporté le tournoi, ils finissent à la troisième place. Les U15 ont, eux, battu les tenants du titre, allant jusqu'en finale, s'inclinant aux tirs au but après un parcours sans faute face à une équipe professionnelle allemande, Les Tus Mayen. Ils terminent sur la 2<sup>ème</sup> place du podium. Ils sont revenus porteurs de médailles UEFA, du respect et forts de deux trophées.

## LES TOURNOIS

Nos tournois en herbe ont été organisés sous le thème de l'euro 2016, une initiative purement pédagogique et festive. Lors de cette journée, en plus des matches, ont été proposées des activités qui auront pour but de fêter l'euro 2016 et partager un moment autour des valeurs sportives.

**Samedi 18 juin** : tournoi U15 et U18 de 9h à 18h. 14 équipes sont inscrites représentant environ 200 jeunes, voici les équipes invitées :

En U15 → Ham – Tergnier – AS Pays Neslois – Montdidier – Itancourt – Le Hamel – RC Amiens – Villepinte – Longueau – Lagny Marne.

**Dimanche 19 juin** : tournoi sixte de 10h à 18h.

## FOOT FEMININ

Le club recrute des joueuses afin de constituer ses équipes féminines, sachant que le club offre la licence aux filles, l'AAE Chaulnes s'engage à encourager le football féminin.



## Assemblée Générale

L'année 2017 démarre avec l'Assemblée Générale du Club.

Trois adhérents ne renouvellent pas leur licence et deux nouveaux nous rejoignent. Notre effectif de 25 licenciés reste stable. Notre calendrier 2017 est bien étoffé : Randonnées régionales, Fête du Vélo, Téléthon, Journées découverte Club, notre Randonnée annuelle et un week-end dans l'Avesnois au Valjoly.

## Ouverture de la Saison Club

Le 26 février, 13 cyclos se donnent le 1<sup>er</sup> rendez-vous à l'occasion de l'ouverture de la saison Club. Il faut maintenant se chauffer les mollets pour participer au calendrier régional.



## Ouverture de Saison Départementale



Dimanche 5 mars, par un temps à ne pas mettre un vélo dehors, 10 cyclos chaulnois ont participé à la 1<sup>ère</sup> sortie officielle de l'année « L'Ouverture de Saison Départementale ». C'est le Club « Chés Avionneux du Pays du Coquelicot » de Méaulte qui a pris en charge cette manifestation (l'année dernière, c'était nous !). Elle a rencontré un beau succès même si la fraîcheur, le vent et la pluie ont contrarié son déroulement.

**... des sorties régulières dans l'entente et la bonne humeur pour partager notre passion...**





## Agenda du Club 2017



### Ouverture du Club pour une randonnée Découverte du Cyclotourisme le samedi 8 avril

Rendez-vous à 14 h 00 – Place de la mairie de Chaulnes.

**Cette manifestation gratuite est ouverte à tous.**

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Le port du casque est vivement recommandé, il est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans (voir article ci-dessous).

Le verre de l'amitié a clôturé cette balade.

### Prochaine Ouverture du Club : Fête du Vélo le dimanche 4 juin 2017

#### Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans

Il fait beau, l'envie de faire une balade à vélo en famille vous prend mais n'oubliez pas, depuis le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement porter un casque, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Cette mesure fait suite à un décret publié au *Journal officiel* du 22 décembre 2016.

En application de la mesure n° 16 du Comité interministériel de la sécurité routière du 2 octobre 2015 visant à réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo.



Arthur, notre plus jeune licencié, applique cette nouvelle obligation avec beaucoup de sérieux.



CyCloCément

Le Président  
Daniel REMY

Vous voulez nous rejoindre...  
... 03.22.84.67.23



# Marche Randonnée Chaulnoise

Peu de manifestations marquantes ce premier trimestre de l'année si ce ne sont les habituelles marches hebdomadaires proposées, quel que soit le temps (sauf alerte météo) par des animateurs compétents et dévoués.

Janvier débuta de belle façon avec la traditionnelle galette des rois. Ce ne sont pas moins de 120 convives qui ont voulu se retrouver et déguster la délicieuse galette et pour certains, porter avec joie la couronne.

Mais voici le printemps et avec les premiers beaux jours le moment de renouer avec la marche et retrouver la forme. Nous l'avons dit de très nombreuses fois, la marche, qu'elle soit de santé, traditionnelle ou nordique, est la formule gagnante pour une santé épanouie.

C'est le moment de venir nous retrouver et de tester vos possibilités et croyez-moi, elles sont nombreuses et insoupçonnées, surtout lorsque l'on marche en groupe.

**Allez sur le site : [randochaulnes.com](http://randochaulnes.com)** et venez, nous vous attendons... Après 2 essais vous ne paierez qu'une modeste cotisation : **37€ pour l'année**, nous sommes le club de marche le moins cher de Picardie, compte tenu des nombreux avantages offerts.

Cette cotisation de 37€ représente : 12€ pour le club (c'est peu) et 25€ pour une assurance très complète et pour la licence à la **Fédération Française de Randonnée pédestre**.

Que nous apportent ces deux organismes ?

- Une assistance 24h/24 et 7j/7 en France comme à l'étranger
- Un accès aux stages de formation de lecture de carte, d'orientation, d'animateurs, de baliseurs, de dirigeants associatifs.
- Des tarifs préférentiels :
  - au magazine Passion Rando (6€ pour 4 numéros ou 12€ pour 8 numéros)
  - sur les commandes de Topo-guides (gratuité des frais de port)
  - sur les manifestations de randonnée pédestre
- Des avantages auprès des différents partenaires de la FFRandonnée (VTF, Odalys, Tourista, Azureva...)
- Des conseils personnalisés au centre d'information FFRandonnée de 10h à 18h les jours ouvrables

Tél : 01 44 89 93 93

**VENEZ VOUS JOINDRE À NOUS ET RETROUVER LA FORME.**







## LES RANDONNEES PROPOSEES PAR LE CLUB DE MARCHE RANDONNEES CHAULNOISE... AU CHOIX...

La rando Santé : Distance moyenne : 5 kms vitesse : environ 3 km/h le **jeudi matin 9h30** place de la mairie de Chaulnes

- Vous êtes atteint d'une pathologie ? Guérie ou en rémission ? Vous pouvez vous adresser à votre médecin traitant qui vous fournira un certificat de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre, assorti le plus souvent de **recommandations et de limites**.
- Vous suivez un traitement ? Renseignez-vous auprès de votre médecin mais sachez que l'activité physique modérée telle la randonnée pédestre **peut faire partie intégrante de l'arsenal thérapeutique** au même titre que votre traitement médical.
- Vous êtes bien portant mais votre médecin vous incite à pratiquer une activité physique régulière ? Votre médecin souhaite rompre cette sédentarité **qui peut être responsable de tant d'affections graves**.
- Vous vous sentez seul(e) ? Rejoignez sans plus tarder un club Rando Santé®, rien de mieux pour votre moral !

La rando Santé + : Distance moyenne : 7 à 8 kms : 4 kms/h environ (voir programme)

Une nouveauté cette saison pour ceux qui désirent faire plus que la rando santé mais ne se sentent pas encore capables de faire la randonnée classique, c'est une étape... mise en place grâce aux animateurs rando santé et à leur initiative.

La randonnée classique : Distance moyenne : 8,5 kms et 12 kms le dimanche. Vitesse 5 kms/h

Contrairement au sport de compétition ou de haut niveau qui aggrave le stress et l'anxiété, une activité physique modérée comme la randonnée renforce l'estime de soi, redonne éventuellement confiance et permet une meilleure intégration dans la vie sociale. D'où une meilleure qualité de vie.

La marche nordique : Distance moyenne : 8,5 kms. Vitesse : 6 kms/h le mardi 13h45 Chaulnes (place)

En marche nordique, l'utilisation des bâtons favorise le développement musculaire des parties supérieures du corps, une spécificité que l'on ne retrouve pas en marche traditionnelle ou en course à pied. Les abdominaux, les bras, les pectoraux, les épaules et le cou se trouvent sollicités au même titre que les fessiers et les mollets. Le rythme est plus rapide et il faut apprendre à utiliser efficacement les bâtons.

Vous pouvez choisir une marche ou plusieurs à votre convenance... et en connaissance de cause...

Consultez le programme sur le site :  
[randochaulnes.com](http://randochaulnes.com)



# Judo Club

Après un début de saison très actif, notre club est heureux de compter une nouvelle ceinture noire. En effet, Léo Lenglet, qui après avoir intégré le Pôle Espoir d'Amiens en septembre dernier, vient juste de recevoir sa ceinture noire, le jour de ses 15 ans.



Léo et Dimitri



Coralie et Céline

Notre club envoie également deux juniors, Coralie Diéval et Céline Boursin, en coupe de France. Bravo à elles ! Félicitations, également, aux plus jeunes qui réalisent de beaux parcours, cette saison, lors des tournois et championnats auxquels ils participent. Comme Marylou Lenglet qui gagne le tournoi des Petits As, à Tergnier, en mars, en battant à deux reprises la vice-championne de France minimes ; ou encore Lorik, Luka, Anaïs, nos deux Matthéo, Gabriel, Lola, Pauline, Eliza, Léo, Eyrian et tous les autres qui nous prouvent que les efforts paient toujours.

Des efforts qui d'ailleurs les ont amenés à rencontrer notre équipe de France lors d'un entraînement au Coliséum, ce mois de mars. Une journée riche en souvenirs pour nos jeunes judokas ! Le cours adultes du mardi soir compte de plus en plus de membres désireux de reprendre un sport qu'ils connaissent déjà ou simplement de découvrir notre philosophie et nous en sommes ravis.



Rencontre avec les Champions



Marylou

Nous avons été très heureux, cette année, d'organiser, pour la première fois depuis de nombreuses années, **les 1<sup>er</sup> et 2 avril derniers, un tournoi jeunes à Chaulnes**. Plusieurs clubs ont répondu présents et nous les remercions vivement.

Comme chaque année, notre **Loto Quine** arrive à grands pas. Il aura lieu, **le samedi 22 avril** prochain au centre socio-culturel, avec encore de nombreux lots à gagner. Nous vous invitons à réserver vos places en téléphonant à Marie-France au 06.26.49.01.83.

Enfin, notre saison s'achèvera en juin prochain. Après les passages des grades, l'annuelle cérémonie de **remise des nouvelles ceintures** s'effectuera le **17 juin**.



Si notre sport vous attire, vous intéresse, ou si vous adhérez à la philosophie du judo, vous pouvez, bien évidemment venir assister ou même participer aux cours les mardis et vendredis soir pour les enfants, le mardi soir pour les adultes et le samedi matin pour les tout petits. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Dimitri, notre président au 06.10.97.93.42.





## OFFICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS DE CHAULNES

L'association qui divertit et fait découvrir

SPECTACLES CONCERTS FESTIVALS JEUX  
EXPOSITIONS SOIRÉES REPAS VOYAGES

15a rue de la Sablonnière 80320 Chaulnes • 03 22 83 96 88

# AGENDA

SORTIR À CHAULNES

D'avril à octobre

>> **Samedi 29 avril**  
TERRES BLESSÉES 14-18  
Commemorations avec fanfares

>> **Samedi 27 mai**  
LOTO QUINE  
Avec le Football Club

>> **Samedi 17 juin**  
TREMPLIN MUSICAL  
Groupes amateurs

>> **Judi 13 juillet**  
FESTIVITÉS  
Feu d'artifice

>> **Dimanche 06 août**  
BOURSE MILITAIRE / RÉDERIE  
Avec le Sapeur Picard de Roye

>> **2 & 9 septembre**  
LOTO QUINE

>> **Sam. 23 septembre**  
SOIRÉE ACPG

>> **Samedi 07 octobre**  
FESTIVAL OVERDRIVE  
Avec Michael Jones

### RÉTROSPECTIVE

Salon Saveur • Lotos

## SUPER LOTO QUINE

**SAMEDI 27 MAI, SAMEDI 2 & 9 SEPTEMBRE - CSC DE CHAULNES**

**TARIFS :** 1 carton : 1,50€ / 13 cartons : 15€ / 27 cartons : 30€  
(1 carton offert) Carton spécial pour bon d'achat 100€ : 3€

**OUVERTURE :** 17h00 / Début du jeu : 19h00. **RÉSERVATION :** 03 22 83 96 88

## TERRES BLESSÉES 14-18

**SAMEDI 29 AVRIL - CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAULNES**

**3€ - GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS - 20h30**

Avec la fédération des Batteries-fanfares de Picardie, le spectacle musical Terres Blessées 14-18 est une création originale dédiée aux commémorations de la grande guerre (centenaire 1914-1918).

Ce spectacle a été écrit par des compositeurs picards et le conteur Olivier Cariat.. Ce projet ambitieux sera le symbole de la Paix, de l'Amitié et de la Fraternité entre les peuples.

Terres Blessées

14-18



LE SAMEDI 29 AVRIL 2017  
À CHAULNES 20h30  
CENTRE SOCIO-CULTUREL

## TREMPLIN MUSICAL

**SAMEDI 17 JUIN - CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAULNES**

**À PARTIR DE 16H00 - GRATUIT**

Cette année, le tremplin sera réservé aux groupes de la catégorie Metal, la demande étant largement plus importante de la part des amateurs de ce style de musique. Le fonctionnement reste le même que pour les années précédentes, le tremplin est réservé aux groupes amateurs, de la région et des prix sont à remporter (bons d'achats, etc...).





## FESTIVITÉS

**JEUDI 13 JUILLET - CHAULNES**

**À PARTIR DE 21H00 - GRATUIT**

Retraite aux flambeaux dans les rues de Chaulnes dès 21h, avec la fanfare et feu d'artifice au stade de Chaulnes vers 22h30.

## BOURSE AUX ANTIQUITÉS MILITAIRES

**DIMANCHE 6 AOÛT - CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAULNES**

**+ RÉDERIE. DE 08H00 À 17H30 - 2€**

La bourse aux antiquités militaires, organisée avec le Sapeur Picard de Roye au csc. La réderie (emplacements gratuits, sauf pour les commerçants) aura lieu sur le parking du centre.



## FESTIVAL OVERDRIVE

**SAMEDI 7 OCTOBRE - CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAULNES**

**MICHAEL JONES / THE LAURA COX BAND / DIDIER / + Guests...**

Laura Cox s'est imposée comme l'une des grandes figures féminines de la guitare sur internet depuis 2008. Elle a su manier parmi les premières, les outils 2.0 et plus particulièrement Youtube. L'envie de vivre pleinement l'expérience rock & roll grandissant, elle décide finalement de fonder son groupe : The Laura Cox Band.

Michael Jones accompagne Goldman dès 1983 sur toutes ses tournées et sur tous ses albums. Il co-écrit en 1985 "Je te donne" qui restera 8 semaines n° 1 du Top 50. Il a participé à de nombreux albums d'artistes durant sa carrière, dont Johnny Hallyday... Sa carrière solo n'est pas en reste, il a également publié plusieurs albums solos.



**FESTIVAL OVERDRIVE**

## RÉTROSPECTIVE

### BOURSE TOUTES COLLECTIONS

**DIMANCHE 19 MARS**

LE SALON DE LA SAVEUR AVAIT COMMENCÉ TIMIDEMENT IL Y A QUELQUES ANNÉES, IL EST AUJOURD'HUI DEVENU UN RENDEZ-VOUS ANNUEL POUR DE NOMBREUSES PERSONNES. PLUS DE TRENTE STANDS ÉTAIT PRÉSENTS CETTE ANNÉE.

**LOTO QUINE SAMEDI 21 JANVIER, 25**

**FÉVRIER, 11 MARS, 25 MARS, 01 AVRIL**

LE LOTO DU 11 MARS ÉTAIT ORGANISÉ POUR LA CLASSE DE NEIGE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.





# Les "Trésors du Santerre"

En Mars, le produit à l'honneur était le cresson



Un article sur le marché campagnard de Chaulnes est paru dans la revue "Vivre en Somme":

"Le marché campagnard de Chaulnes entame sa 16e année d'existence. Géré par des producteurs réunis en association, il a lieu tous les 2e dimanche du mois, place de la mairie, de 9h à 12h30. Rollot de Marchélepot, poulets de la Ferme au coq ensoleillé et miel de Gérard Leguillier de Dompierre- Becquincourt, légumes de Matigny, conserves de Bayonvillers, chocolat de Beuvraignes, charcuterie Vancoppenole de Roisel, plats préparés de ch'pingouin, escargots de Villeroy...les produits viennent des environs. Seul le vin arrive des pays de la Loire, une production de la famille du président de l'association les "Trésors du Santerre", Raphaël Poupard. "Nous avons des produits locaux de qualité. Selon la saison, nous accueillons des producteurs différents pour les fraises, les asperges, les fleurs...Le but est que chacun puisse faire ses courses complètes sur le marché", souligne-t-il. A chaque marché, des lots sont à remporter par la clientèle et la buvette permet de se désaltérer en toute convivialité".G.Y



Pour ce bulletin, nous avons choisi une recette avec le rollot de la ferme Potel à Marchélepot :



## LA "GOYERE" DE ROLLOT :

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 250 gr de pâte feuilletée - 125 gr de rollot - 125 gr de fromage blanc - 125 gr de crème fraîche - 1 œuf - 1 pincée de sel - poivre - noix de muscade râpée.

Préparation :

Faire une abaisse et en garnir une tourtière de 22cm de diamètre. Piquer le fond. Supprimer la croûte du rollot, l'écraser à la fourchette. Y mélanger le fromage blanc, l'œuf battu en omelette, un peu de poivre, de muscade râpée et très peu de sel. Verser sur la pâte. Mettre cuire à four chaud pendant 30 minutes environ. Servir chaud.

On peut, pour varier le goût, ajouter dans la garniture, deux tiges de ciboulette émincées.

Les thèmes des 3 prochains marchés seront : le 14 mai les asperges; le 11 juin les fraises; le 9 juillet le miel.



**Depuis le 14 mars 2017**, vous ne pouvez plus vous présenter à la mairie pour demander une carte d'identité ou un passeport. Seules, 16 communes dans le département de la Somme disposent des équipements et accès aux données pour délivrer ces documents et CHAULNES n'en fait pas partie.

Quelle que soit la commune de résidence du demandeur, les demandes sont à déposer dans l'une de ces communes : Amiens – Abbeville - Ailly sur Noye – Albert – Corbie – Doullens – Flixecourt - Friville Escarbotin – Gamaches – Ham – Montdidier – Péronne – Poix de Picardie – Rue – Saint Valéry sur Somme. Celles-ci étant équipées du dispositif de recueil

.....

**Un nouveau service d'accueil personnalisé** sur rendez-vous est mis en place dans les centres des finances publiques du département de la Somme.



Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire, et si cela est nécessaire d'être reçu sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance du dossier et étant muni des pièces utiles.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, réservée aux demandes les plus complexes, les usagers, particuliers ou professionnels, sont invités à prendre rendez-vous selon deux modes de contact :

1. Sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) via leur espace personnel,
2. Par téléphone au numéro ou au guichet de leur centre des finances publiques,

Une campagne d'affichage est d'ores et déjà en place dans les sites concernés.

.....

### **MB.ELEC, entreprise d'électricité générale, installée à CHAULNES au 14 rue du tour de ville depuis Novembre 2016**

Freddy MORET, Président et Jean Philippe BRIDOUX, Directeur Général, fondateurs, ont à eux deux, plus de 30 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'installation électrique. Ils proposent les meilleures solutions pour toute installation électrique, domotique, ventilation et chauffage, dans le respect des contraintes d'un budget et des délais. Ils se déplacent dans tous les départements des Hauts de France et en particulier dans les secteurs de Péronne, Saint Quentin, Amiens, Arras et Compiègne.



MB.ELEC intervient dans les logements individuels ou collectifs et dans les locaux professionnels, neufs ou anciens.

## Le dépistage organisé, vous connaissez ?



### Le dépistage organisé du cancer du sein :

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers chez la femme. **La mammographie** (radiographie des seins) permet de détecter d'éventuelles anomalies à un stade précoce, en l'absence de tout symptôme. Grâce au dépistage organisé, les **femmes âgées de 50 à 74 ans** peuvent bénéficier de cet examen pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie **tous les 2 ans**.

### Le dépistage organisé du cancer colorectal :

Avec 42 000 nouveaux cas chaque année en France, le cancer colorectal est le 2<sup>ème</sup> cancer le plus meurtrier. Dépisté à temps, il se guérit dans 9 cas sur 10. Le test de dépistage « **test immunologique** » permet de détecter la présence éventuelle de sang (invisible à l'œil nu) dans les selles. Il s'agit d'un test à réaliser chez soi, en un seul prélèvement et il est pris en charge par l'Assurance Maladie. Ce dépistage concerne **les femmes et les hommes âgé(e)s de 50 à 74 ans**. Il vous est proposé **tous les 2 ans**. **N'attendez plus, faites-vous dépister !**

**Un dépistage régulier peut vous sauver la vie !**

Parlez-en à votre médecin et/ou n'hésitez pas à appeler l'Association pour le DEpistage des MALadies dans la SOMME (A.DE.MA. 80) pour toute question au : 03 22 93 32 45 ou au 03 22 72 11 81  
Vous pouvez également consulter notre site Internet : <http://www.adema80.fr>

## La rentrée scolaire

Dates et modalités d'inscription pour la prochaine rentrée scolaire concernant les enfants nés en 2014 :  
Pour l'école de Chaulnes : **VENDREDI 28 AVRIL 2017 à Estrées-Deniécourt** (Terre de Picardie)

**Horaires des permanences** : 08h00 / 12h00 – 13h30 / 16h00

**Adresse** : TERRE DE PICARDIE : Avenue de Haute Picardie – 80200 ESTREES-DENIECOURT

**Adresse Antenne** (ex CCS) : 5 rue du Colonel Sorlin – 80170 ROSIERES EN SANTERRE

Pour les inscriptions, veuillez **vous munir impérativement des documents suivants** :

- Justificatif de domicile
- Livret de famille
- Carnet de santé attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.
- Pour les parents séparés, jugement précisant le lieu de résidence habituelle de l'enfant.

Après cette formalité, vous pourrez vous rapprocher du directeur d'école qui procédera à l'admission de votre enfant. Les dates d'admission par école vous seront communiquées lors de l'inscription.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre aux permanences, veuillez contacter **Mmes Sophie BACLET et Aline LANGLET au 03.22.85.14.13**

## Parcelles de jardins ouvriers à louer.

Il reste 2 parcelles de jardins ouvriers à louer.

**Tarif de la location** : 12€ à l'année.

Renseignements : Mme **Nadège LATAPIE COPE** (le mardi de 17h30 à 18h30) ou au 03.22.83.80.80.



Complètes cette grille avec les mots correspondant aux images et trouves le mot mystère dans les cases jaunes

1000  
http://www.lesanoblis.com

Réponse : 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



### LES TABLES DE CHAULNES (1711).

Pour comprendre ce que sont les « Tables de Chaulnes », il faut remonter à l'époque où le château de Chaulnes, dans toute sa magnificence, était fréquenté par les membres de la haute noblesse épris d'idées qu'ils affirmaient nouvelles sur les pouvoirs du roi et le gouvernement de la France.

Le duc de Chaulnes était à cette époque Charles-Honoré d'Albert de Luynes, également duc de Chevreuse, ami de Racine et gendre de Colbert. Avec son beau-frère, le duc de Beauvilliers, il recevait régulièrement à Chaulnes Fénelon, archevêque de Cambrai.

Attardons-nous un instant sur ce brillant ecclésiastique que fut Fénelon (François Salignac de La Mothe-Fénelon), né dans le Périgord le 6 août 1651 et ordonné prêtre en 1677. Remarqué par Louis XIV pour ses prêches, sa grande charité envers les pauvres et sa condamnation du protestantisme, il avait été nommé précepteur du petit-fils du roi, le duc de Bourgogne, en 1689. En même temps, il était devenu archevêque de Cambrai. Mais, à la fin du long règne de Louis XIV (commencé en 1643), son engagement dans des querelles de doctrine religieuse et ses propos critiques sur l'absolutisme royal, l'avaient forcé à s'éloigner de



la Cour. Néanmoins, il avait conservé des relations très affectives avec son élève et espérait bien jouer un rôle politique important après la mort du roi.

Son élève, Louis de Bourgogne, né le 6 août 1682, était le fils de Louis de France « le Grand Dauphin » et de Marie Anne Victoire de Bavière. Surnommé « le Petit Dauphin », il était l'héritier en seconde ligne de son grand-père paternel Louis XIV. Adolescent violent et méprisant, il devint, grâce aux efforts de son tuteur, un jeune homme calme et respectueux des autres. Le 7 décembre 1697, il épousa Marie-Adélaïde de Savoie dont la

vivacité et la gaieté enchantèrent la cour et plus particulièrement le vieux roi. Ils eurent trois enfants. Le 14 avril 1711, le Grand Dauphin mourut en quelques jours de la petite vérole ; le « Petit Dauphin » devint l'héritier immédiat de Louis XIV. L'entourage du jeune duc, connu comme « la faction de Bourgogne » estima le moment venu de mettre par écrit les « plans de gouvernement » qui guideraient les actes du futur monarque. Elaboré au château de

Chaulnes, ce texte fut appelé « Les Tables de Chaulnes ».

### LES TABLES DE CHAULNES

« Dans les « Tables », écrit l'historien Jean-Christian Petitfils (« Louis XIV » Librairie Perrin, 1995), Fénelon exposait une véritable organisation de la société, à la fois hiérarchisée et décentralisée, qui systématisait les conceptions de la réaction aristocratique et du libéralisme nobiliaire. »

Le gouvernement envisagé était certes une monarchie mais dont le roi gouvernerait entouré de conseillers obligatoirement issus de l'aristocratie et avec l'assistance d'états généraux réunis tous les trois ans.

Le roi (et son entourage) devrait montrer l'exemple de la frugalité en vivant des revenus de ses domaines. La guerre ne devrait être que

défensive. La décentralisation serait assurée par la suppression des intendants et le rétablissement des pouvoirs des assemblées locales. Les évêques retrouveraient leurs pouvoirs et leur autonomie vis-à-vis de l'autorité royale. Chaque diocèse aurait son assemblée comprenant l'évêque, les seigneurs locaux et les représentants du tiers état. Dans chaque province, les « états » composés de députés des trois ordres (clergé, noblesse et tiers état) élus par les diocèses, voteraient les impôts. Les officiers et les magistrats seraient nommés selon leur mérite et leur naissance. Les possibilités d'anoblissement seraient limitées. Le commerce serait libre, la culture de la terre valorisée afin de fournir une nourriture abondante

et de favoriser l'accroissement de la population. Ces idées, présentées d'une manière moderne, n'étaient pas récentes ; elles étaient celles d'une partie de la noblesse en lutte contre le pouvoir royal et dont la Ligue, lors des guerres de religion puis la Fronde contre Mazarin, avaient constitué des manifestations violentes.

Le duc de Saint-Simon, propriétaire des châteaux de Clastres, près de Ham, et de Berny-en-Santerre, professait lui aussi ces conceptions avec une insistance particulière pour la prééminence, dans les rouages de l'Etat, de l'aristocratie sur les gens de robe issus de la bourgeoisie.

## LA MORT FAIT TABLE RASE

Louis XIV, qui n'avait pas perçu l'influence de « la faction de Bourgogne », fit entrer le jeune dauphin au « Conseil d'en-haut » et l'associa au travail de ses principaux ministres. Le jeune homme donnait toute satisfaction par son application.

Mais le 5 février 1712, Marie-Adélaïde, sa jeune femme, âgée de vingt-six ans, tomba malade et mourut le soir du 12. Les saignées pratiquées par les médecins contribuèrent certainement à cette fin brutale. On parla d'empoisonnement. Il s'agissait probablement de scarlatine infectieuse.

Le 15 du même mois, le dauphin, à son tour, dut s'aliter. Il décéda le 18 février à l'âge de vingt-neuf ans. Le 27, leur deuxième fils, âgé de cinq ans (le premier n'avait vécu que quelques mois) tomba malade et mourut le 8 mars. Le troisième, que sa gouvernante parvint à soustraire aux

saignées des médecins, survécut ; c'était le futur Louis XV.

S'il était monté sur le trône, le dauphin aurait appliqué le programme de gouvernement exposé dans les Tables de Chaulnes et Fénelon serait sans doute devenu son « principal ministre ». Toute l'œuvre amorcée par Henri IV pour réduire le pouvoir des Grands du royaume et développée par Richelieu puis Mazarin, aurait été remise en cause. La Régence tenta d'en retenir quelques tendances mais celles-ci furent rapidement abandonnées.

Ses inspirateurs ne survécurent pas très longtemps : Charles-Honoré d'Albert de Luynes, mourut le 5 novembre 1712 et Fénelon le 7 janvier 1715. Louis XIV, rappelons-le, est décédé le 31 août 1715.

Quant au château de Chaulnes, il fut le théâtre de bien d'autres événements, mais ceci est une autre histoire.

Marcel QUEYRAT

Président du Comité Cantonal du Souvenir Français.





## Chapelle dédiée au culte de Notre-Dame de Liesse



Détruite pendant la guerre, la petite chapelle Notre Dame de Liesse, située à la sortie de la ville en direction de Vermandovillers, est reconstruite en 1925 en briques avec fronton à pas de moineau. Elle est restaurée en 1989 avec l'aide d'artisans locaux et de bénévoles, soutenus par la municipalité et le regroupement paroissial. Une grille en fer laisse apercevoir une petite statue de la Vierge.

Un habitant de CHAULNES, Monsieur Denis DIEPOLD, consacre toujours un peu de son temps à l'entretien de cette bâtisse.

Depuis le XII<sup>ème</sup> siècle, le petit village de Liesse (1300 habitants) dans l'Aisne, est un important lieu de pèlerinage, chaque année la basilique Notre-Dame de Liesse accueille quelques 80000 visiteurs. L'histoire de la basilique est liée à celle d'Isméria, la Vierge Noire. Isméria est une princesse soudanaise du XII<sup>e</sup> siècle, fille du Sultan du Caire El-Afdhal, qui aurait sauvé la vie en 1134 à trois chevaliers français partis en croisade, pris à Jérusalem et emmenés en captivité au Caire.

Les ayant fait évader, la vierge noire serait partie avec les prisonniers et aurait épousé l'un d'entre eux, Robert d'Eppes.

Après la mort d'Isméria, les chevaliers d'Eppes firent construire près de Laon (Aisne) une église en mémoire de leur bienfaitrice, bien vite assimilée à une vierge noire.

De nombreux pèlerins, dont Jeanne d'Arc et presque tous les rois de France (Louis XI, François 1<sup>er</sup>, Henri III, Louis XIII, Louis XIV), vinrent se recueillir sur le tombeau d'Isméria, au point qu'il fallut agrandir l'église.

La basilique, miraculeusement épargnée par la guerre de 1914-1918 qui dévasta tout dans la région, existe toujours à Liesse-Notre-Dame (Aisne). On y honore toujours la vierge noire, patronne de tout le diocèse de Soissons. Le pèlerinage, qui s'est maintenu, fut l'un des plus célèbres de la chrétienté.



### Notre Dame du Bon secours

En 1988, la statuette Notre Dame du Bon secours a été replacée sur une colonne et dans une cage grillagée comme elle l'était à l'origine. Elle se situe à l'angle de la rue Aristide Briand et de la ruelle Dieu. Après avoir effectué quelques démarches, cet oratoire a été restauré avec l'aide de bénévoles, d'employés de la commune et de donateurs anonymes.

Cette statue de fonte, pesant 15kg a été coulée à l'Institut Catholique de VAUCOULEURS (Meuse), fonderie d'art religieux créée en 1860 par son Directeur Charles PIERSON, sculpteur statuaire.





**ACCUEIL DE LOISIRS SANS  
HEBERGEMENT**

**Du 10 au 28 juillet 2017**  
**Pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans**

**Si tu as envie de t'éclater une, deux ou trois semaines, viens nous rejoindre à l'accueil de loisirs Familles Rurales de Chaulnes.**

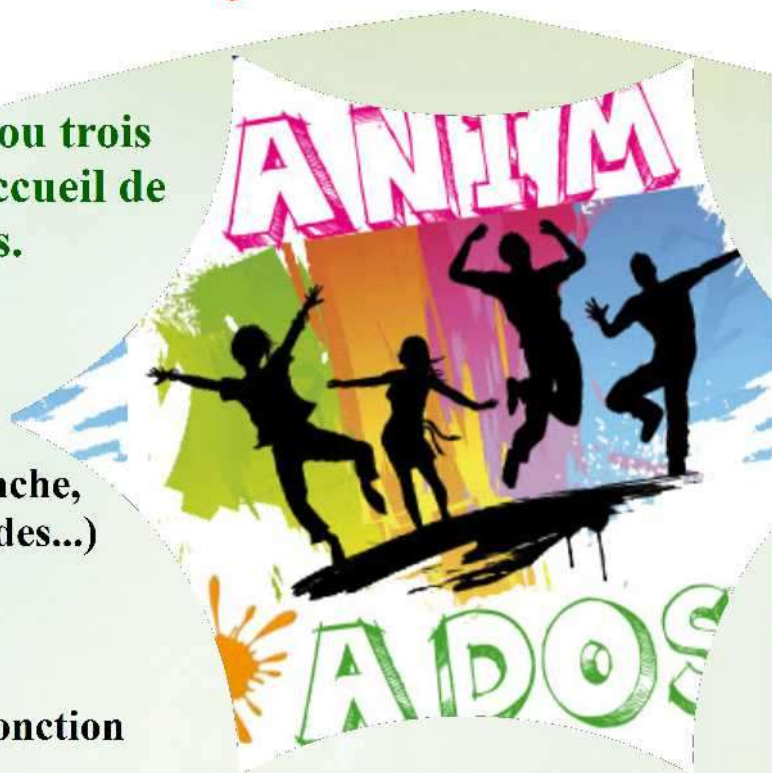
**Au programme cette année :**

**Pour les ados (12-17 ans) :**

- Deux semaines de Camping (acrobranche, char à voile, randonnées vélo, baignades...)
- Sorties découvertes à Amiens ou Paris

**Pour les maternelles et primaires :**

- de un à quatre jours de Camping (en fonction des âges et à partir de 6 ans)
- Grands jeux (chasse au trésor, rallye photo...)
- Des sorties chaque semaine : ferme pédagogique, Parcs, piscine...



**Le jour de l'inscription vous munir des copies du carnet de vaccinations et du montant du quotient familial de la CAF.**

**Dates des inscriptions :**

**Mercredi 10 mai : de 18h à 20h**

**Samedi 20 mai : de 10h à 12 h**

**Salle des votes  
Mairie de Chaulnes**

**Renseignements :**

**Ludovic Antiochus au 03/22/83/80/84**

**Bernadette Levert au 03/22/85/48/57**

**Rejoignez- nous sur la page Facebook de Familles Rurales Chaulnes ou sur la page facebook de alsh familles rurales de Chaulnes**